

DONNEES GENERALES SUR LE NOUVEL IMMEUBLE DE LA BEI

Créée en 1958 par le Traité de Rome qui instituait la Communauté Economique Européenne, la Banque Européenne d'Investissement a eu son siège provisoire transféré de Bruxelles à Luxembourg en août 1968.

A partir de cette date, la Banque a occupé l'immeuble situé à la Place de Metz qui abritait précédemment la Haute Autorité de la Communauté du Charbon et de l'Acier. Ultérieurement, et à la suite de l'extension de son activité, la BEI a occupé plusieurs autres immeubles situés aux environs de la Place de Metz.

La Banque a décidé de regrouper tous ses services dans un nouvel immeuble qu'elle construira sur le Plateau du Kirchberg à proximité des autres Institutions Européennes implantées à Luxembourg. Ce regroupement est nécessaire compte tenu des inconvénients qui résultent de la dispersion actuelle de ses services et par le fait que certains immeubles, dont celui de la Place de Metz, devraient pouvoir être libérés dans un avenir assez proche.

Les principaux objectifs de ce projet sont :

- de réaliser un immeuble dont la capacité correspond d'après les critères d'occupation de 800 à 1 200 postes de travail ;
- d'intégrer le projet de façon harmonieuse dans le site ;
- de réaliser l'immeuble selon des impératifs économiques strictement limités et dans un délai ne dépassant pas trois ans.

## LE TERRAIN

Le terrain est situé sur le Plateau du Kirchberg, au nord-est du centre de la ville de Luxembourg. De forme triangulaire, il est bordé au nord par une vallée profonde (Val des Bons Malades), à l'ouest par un bois appartenant aux autorités locales, sur le troisième côté par une voie d'accès à l'autoroute Senningerberg-Luxembourg. De l'autre côté de cette voie s'élève la Cour de Justice des Communautés Européennes, et au-delà de l'autoroute, se trouvent deux immeubles occupés par les services du Parlement Européen, la Commission et le Conseil des Communautés Européennes. La superficie du terrain est d'environ 5 hectares.

## LA MAITRISE D'OEUVRE

La Banque a confié les études de conception du projet, l'élaboration des plans et la surveillance des travaux à une équipe se composant de Denys LASDUN & Partners, architectes (Londres), SCOTT WILSON KIRKPATRICK & Partners, ingénieurs-conseils (Londres) en collaboration avec PROJEÇO SA (Bruxelles) et HL Technik GmbH (Munich) et WIDNELL & TROLLOPE, quantity surveyors (Londres).

La direction du projet est assumée par un conseiller de PA Management Consultants (Bruxelles).

Les études préliminaires, dont notamment le programme des besoins, ont été réalisées avec l'aide du Bouwcentrum de Rotterdam.

## LE PROJET

Le bâtiment envisagé possède le caractère représentatif convenant au siège d'une institution européenne. La surface brute totale d'environ 36.000 m<sup>2</sup> (garage non compris) intéresse des bureaux, des salles de réunion, un ensemble pour conférences ainsi que des services auxiliaires : bibliothèque, installations informatiques et services à caractère social. Le projet comprend outre des locaux techniques, un garage souterrain ainsi que les aménagements extérieurs.

Le plan de masse de l'immeuble est en forme de croix dont les quatre branches décalées contiennent des bureaux normalisés. Entre ces branches, et accolés au noyau central, se trouvent des locaux abritant des services spécialisés. La hauteur du bâtiment varie de quatre à sept niveaux au-dessus du sol, selon la déclivité du terrain.

La partie constructive des bureaux se compose d'une ossature en béton armé dont les éléments centraux seront mis en oeuvre sur chantier. Les éléments extérieurs seront en béton architectural avec utilisation d'agréments spéciaux. Les parties creuses des planchers, constitués par des hourdis à caisson, seront destinées à recevoir certains équipements et canalisations.

Les autres parties de l'immeuble comporteront des colonnes avec dalles pleines ou nervurées, et dans certains cas, des techniques de précontrainte pourraient être utilisées.

Les bureaux exposés au soleil seront protégés par un système de persiennes extérieures réglables.

Seulement certains locaux abritant les services spécialisés seront climatisés, les autres parties de l'immeuble étant chauffés par une installation de chauffage de type conventionnel. Une ventilation mécanique a toutefois été prévue.

Sur base des prix de 1975, le budget prévisionnel de la construction de l'immeuble se chiffre aux environs de 1 100 millions de FB.

#### PROGRAMME D'EXECUTION ET DESIGNATION DE L'ENTREPRISE GENERALE

L'exécution des travaux débutera en été 1976 et se terminera fin 1978/début 1979.

Les entreprises admises à soumissionner ont été choisies après présélection selon une procédure restreinte. Préalablement des avis avaient été publiés dans le Journal Officiel des Communautés Européennes ainsi que dans la presse des neuf pays de la Communauté.

La Banque s'est inspirée des directives du Conseil des Communautés Européennes du 26 juillet 1971 portant sur la coordination des procédures de passation des marchés publics de travaux, stipulant que la passation des marchés doit s'effectuer sur base d'une publicité suffisante, des spécifications techniques non discriminatoires et l'élaboration d'une procédure permettant de veiller à l'observation de ces principes.

D'autre part, la Banque a veillé à ce que les avis publiés permettent aux entreprises d'apprécier si le marché proposé était susceptible de les intéresser.